

Biennale des Arts Plastiques de Franche-Comté - Attribution d'une subvention à l'Association DEV'ART

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'Association DEV'ART, créée en 1998 à Besançon, a pour activités l'organisation de manifestations en matière de musique (UTOPIA, Nuit du Piano pour la Musique) et en matière d'arts plastiques notamment l'organisation de la Biennale des Arts Plastiques en Franche-Comté.

En collaboration avec Micropolis, artistes peintres, sculpteurs et photographes ont exposé sur 9 000 m² en octobre 2003. 4 000 visiteurs se sont déplacés.

Cette année, la deuxième Biennale des Arts Plastiques en Franche-Comté se déroulera du 21 au 23 octobre 2005 à Micropolis. La manifestation envisage d'accueillir 150 peintres et sculpteurs franc-comtois et 30 photographes d'art. L'association, en pérennisant ce concept d'exposition collective de grande envergure, poursuit ses objectifs de mise en valeur de la création contemporaine régionale et de démocratisation de l'art.

La Biennale compte cette année sur le soutien de la Région, du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Après avis favorable unanime de la Commission n° 5, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 2 000 € à l'Association DEV'ART pour l'organisation de cet événement.

En cas d'accord, la dépense sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par les transferts de crédits suivants :

* 1 000 € en provenance du chapitre 011.30/6042 CS 41000,

* 1 000 € en provenance du chapitre 011.023/6236 CS 300 de la Direction de la Communication.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2005.